

Objectif 3

Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes

Faits en bref

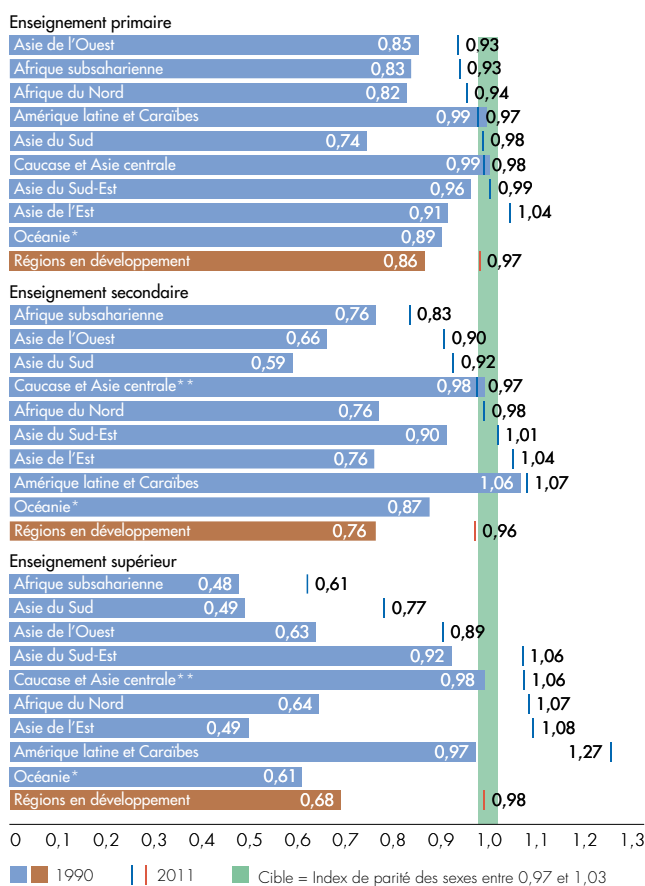
- L'égalité des sexes est encore plus près d'être réalisée au niveau de l'enseignement primaire; cependant seulement 2 pays sur 130 ont atteint cette cible à tous les niveaux d'éducation.
- Au plan mondial, 40 emplois salariés sur 100 dans le secteur non agricole sont détenus par des femmes.
- Au 31 janvier 2013, la représentation parlementaire moyenne des femmes était un peu au-dessus de 20 % dans le monde.

CIBLE 3.A

Éliminer les disparités entre les sexes dans l'enseignement primaire et secondaire d'ici à 2005 si possible, et à tous les niveaux de l'enseignement en 2015 au plus tard

Des progrès réguliers ont été faits vers l'égalité de l'accès des filles et des garçons à l'enseignement, mais des actions plus ciblées sont requises dans de nombreuses régions

Indice de parité des sexes pour les ratios bruts d'inscription dans l'enseignement primaire, secondaire et supérieur des régions en développement, 1990 et 2011



* Les données de 2011 pour l'Océanie ne sont pas disponibles.

** Les données pour le Caucase et l'Asie centrale sont celles de 1993.

Dans les régions en développement prises dans leur ensemble, l'indice de parité des sexes (ou IPS, défini comme le ratio d'inscription des filles par rapport au ratio d'inscription des garçons), à tous les niveaux de l'enseignement, est proche de ou situé entre 0,97 et 1,03, ce qui constitue une mesure acceptée de la parité. Cependant, un examen plus approfondi révèle des disparités entre les sexes parmi les régions à tous les niveaux de l'enseignement.

Des progrès considérables ont été réalisés dans l'enseignement primaire au fil des années. Mais les filles continuent d'affronter des obstacles élevés à la scolarisation en Afrique du Nord, Afrique subsaharienne et Asie de l'Ouest. En Afrique subsaharienne, le taux net d'inscription pour les filles a augmenté de manière substantielle, passant de 47 % à 75 % entre 1990 et 2011. Sur la même période, le taux pour les garçons est passé de 58 % à 79 %. Bien qu'il y ait maintenant davantage de filles scolarisées en Afrique subsaharienne, seulement 93 filles pour 100 garçons sont inscrites à l'école primaire.

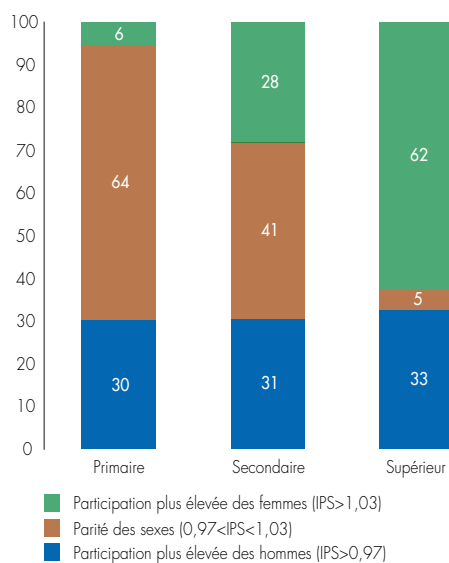
L'Asie de l'Est est la seule région en développement où les filles ont un accès à l'école primaire plus important que les garçons. D'autres régions en développement — Caucase et Asie centrale, Amérique latine et Caraïbes, Asie du Sud-Est et Asie du Sud — sont dans les limites de la parité des sexes, avec des IPS dans la fourchette de 0,97 à 1,03.

Les disparités entre les sexes deviennent plus prononcées dans l'enseignement secondaire. Les filles continuent d'être désavantagées par rapport aux garçons en Afrique subsaharienne, Asie de l'Ouest et Asie du Sud. Cependant, ces deux dernières régions ont obtenu des résultats substantiels, avec un IPS en Asie du Sud augmentant de 0,59 à 0,92 entre 1990 et 2011. En Asie de l'Ouest, l'indice a augmenté de 0,66 à 0,90. Le taux de variation a été beaucoup plus faible en Afrique subsaharienne, avec un IPS augmentant de quelques points seulement, passant de 0,76 à 0,83 pour la même période. Il y a des exceptions comme la Gambie, le Ghana, le Malawi et le Sénégal, qui ont accompli des progrès exceptionnels : entre 1990 et 2011, leur IPS a augmenté de 0,5 environ à 0,9.

Les disparités sont bien plus importantes au niveau supérieur qu'aux niveaux inférieurs de l'enseignement. Davantage de femmes que d'hommes sont inscrites dans l'enseignement supérieur en Amérique latine et Caraïbes, Caucase et Asie centrale, Asie de l'Est, Afrique du Nord et Asie du Sud-Est. En revanche, les jeunes femmes ont moins de chances que les jeunes hommes de suivre un enseignement supérieur en Asie de l'Ouest et Asie du Sud, avec des IPS de 0,89 et 0,77, respectivement. La situation est plus extrême en Afrique subsaharienne, où les écarts entre les sexes se sont en fait creusés, avec un IPS diminuant de 0,66 à 0,61 entre 2000 et 2011.

L'écart entre les sexes devient plus prononcé au niveau de l'enseignement supérieur, les filles n'étant pas toujours désavantagées

Distribution des pays* par statut de la parité des sexes dans l'enseignement primaire, secondaire et supérieur, 2011 (pourcentage)



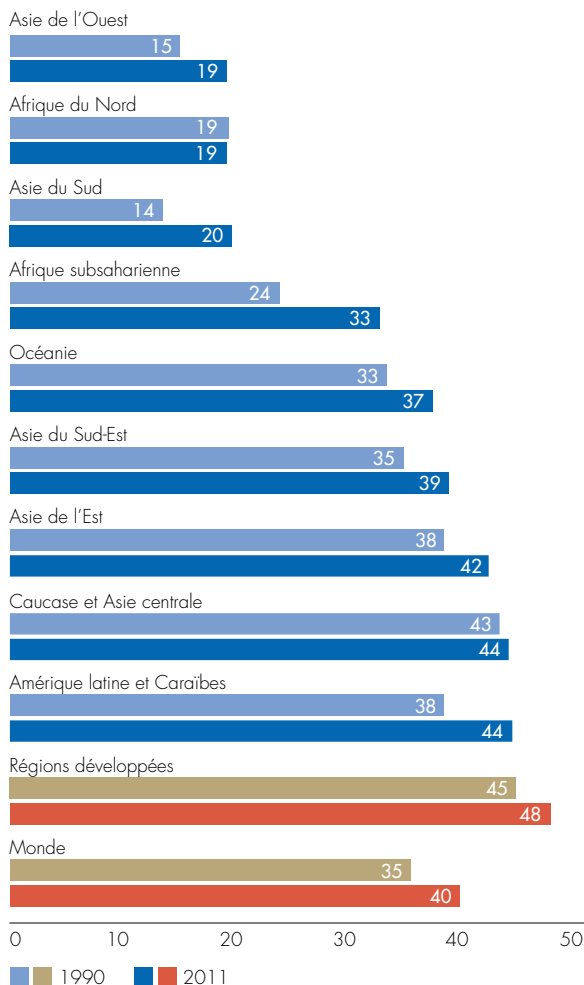
* Basé sur les données disponibles dans 175 pays pour l'enseignement primaire, 160 pays pour l'enseignement secondaire et 141 pays pour l'enseignement supérieur. Lorsque les données pour 2011 n'étaient pas disponibles, les dernières données disponibles pour la période 2009-2012 ont été utilisées.

Seulement deux des 130 pays disposant de données ont atteint la cible de la parité des sexes à tous les niveaux de l'enseignement. Une analyse des disparités entre les sexes pour ce qui est de la fréquentation de l'école au niveau des pays montre que les filles ne sont pas toujours désavantagées. Mais, en général, les disparités affectant les filles sont plus extrêmes que celles affectant les garçons. Dans de nombreux pays, les filles se voient toujours refuser le droit à l'éducation, en particulier aux niveaux primaire et secondaire.

La situation dans son ensemble change au niveau de l'enseignement supérieur. Dans presque deux tiers des pays (62 %), l'inscription des femmes aux plus hauts niveaux de l'enseignement excède celle des hommes. Dans les pays où les taux d'inscription sont faibles, les hommes dépassent les femmes en général. Mais le contraire est vrai dans les pays où les taux d'inscription sont élevés. En général, les disparités les plus extrêmes entre les sexes dans l'enseignement supérieur sont observées dans les pays présentant des niveaux peu élevés d'inscription. Huit pays sur 10 présentant des disparités extrêmes entre les sexes (IPS inférieur à 0,7) ont des taux d'inscription bruts inférieurs à 10 %.

Les femmes gagnent du terrain sur la marché du travail, mais pas dans toutes les régions ni dans tous les domaines de travail

Femmes détenant un emploi salarié non agricole, 1990 et 2011 (pourcentage)



L'accès des femmes à un emploi salarié est une indication de leur intégration dans l'économie de marché. À mesure que les femmes bénéficient d'un revenu plus régulier, elles ont davantage tendance à atteindre une meilleure autonomie, une indépendance dans leur ménage et dans leur vie personnelle, et le pouvoir décisionnel.

Au plan mondial, 40 emplois salariés non agricoles sur 100 étaient détenus par des femmes en 2011. Cela représente une amélioration significative depuis 1990, quand seulement 35 emplois sur 100 étaient détenus par des femmes. Cependant, d'importantes différences peuvent être observées entre les régions et entre les pays. En Asie de l'Est, Caucase et Asie centrale,

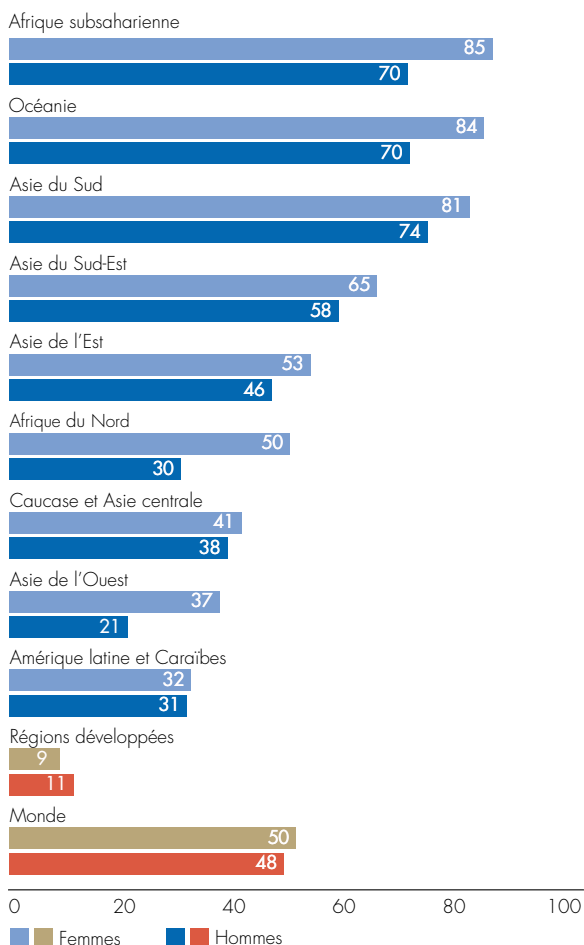


et Amérique latine et Caraïbes, la parité entre le nombre de femmes et le nombre d'hommes détenant un emploi salarié a été presque réalisée. Mais, dans six autres régions en développement, la part des femmes dans les emplois salariés non agricoles était inférieure à 40 %. En Asie de l'Ouest, Afrique du Nord et Asie du Sud, cette part était inférieure à 20 %. L'accès à l'emploi salarié reste une cible éloignée pour les femmes dans ces régions.

Dans la plupart des pays, la part des femmes dans les emplois du secteur public est beaucoup plus élevée (d'au moins 5 %) que dans les secteurs non agricoles. En fait, dans de nombreux pays, cette part excède les 50 %. Cependant, les femmes sont plus susceptibles de travailler dans des services gouvernementaux locaux que centraux.

Dans toutes les régions en développement, les femmes ont tendance à détenir des emplois moins sécurisés que les hommes, avec moins d'avantages sociaux

Proportion des travailleurs à leur propre compte et des travailleurs familiaux par rapport à l'emploi total, femmes et hommes, 2012* (pourcentage)



* Les données de 2012 sont des estimations préliminaires.

L'augmentation des possibilités d'activités rémunératrices pour les femmes ne signifie pas que celles-ci ont des emplois sécurisés et décents. Cela ne signifie pas non plus qu'elles sont sur un pied d'égalité avec les hommes. En fait, les données suggèrent que les femmes des régions en développement courent plus le risque que les hommes de travailler comme travailleurs familiaux — dans des fermes ou autres entreprises familiales ou à leur propre compte —, avec peu sinon aucune sécurité financière ou couverture sociale.

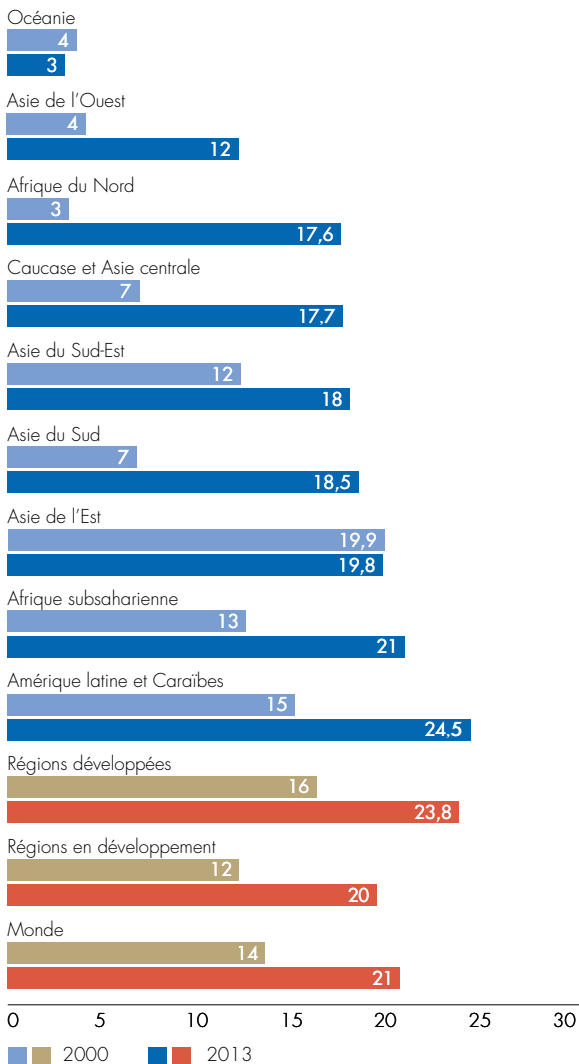
Ce type d'écart entre les sexes est particulièrement évident en Asie de l'Ouest et en Afrique du Nord, où les possibilités d'obtenir un emploi salarié pour les femmes sont limitées. Il est aussi élevé en Afrique subsaharienne et en Océanie. Ces écarts peuvent être expliqués par un ensemble de facteurs, parmi lesquels les réglementations et les pratiques régissant le travail et la vie familiale. Les responsabilités des femmes dans les prestations de soins non salariées, le manque



de garderies d'enfants et d'autres droits sociaux peuvent aussi jouer un rôle important dans la non-participation des femmes à la force de travail, dans le choix de leurs activités et dans les types d'emplois qu'elles occupent.

Les femmes assument davantage de pouvoir dans les parlements du monde, stimulées en cela par les systèmes de quotas

Proportion de sièges occupés par des femmes dans les chambres uniques ou les chambres basses des parlements nationaux, 2000 et 2013 (pourcentage)



L'année 2012 a vu une augmentation annuelle rare de presque 1 % du nombre mondial de femmes membres d'un parlement. Dans les chambres basses et hautes, au 31 janvier 2013, la représentation parlementaire

féminine moyenne s'élevait à 20,4 %, contre 19,6 % en janvier 2012. À l'exception de 2007, la taux annuel moyen d'augmentation dans les dernières années a juste été de 0,5 %.

Seulement six chambres parlementaires dans le monde n'ont pas de membres femmes : Haïti (chambre haute), la Micronésie, Nauru, Palaos (chambre basse), le Qatar et le Vanuatu. Cette année a démarré avec une première historique pour les femmes : en 2013, des femmes ont été nommées au Conseil consultatif d'Arabie saoudite pour la première fois. Les 30 femmes membres représentent maintenant 20 % du parlement de ce pays.

Dans 22 des 48 pays où des élections ont eu lieu en 2012, l'utilisation de quotas législatifs ou volontaires (combinés en général avec un système de représentation proportionnelle) a été largement responsable de l'augmentation supérieure à la moyenne du nombre de femmes membres d'un parlement. Là où il y a des quotas législatifs, les femmes ont pris 24 % des sièges parlementaires; avec les quotas volontaires, elles ont occupé 22 % des sièges. Là où des quotas n'ont pas été utilisés, les femmes ont juste pris 12 % des sièges, ce qui est bien en dessous de la moyenne mondiale.

Les gains électoraux les plus importants pour les femmes en 2012 ont été observés au Sénégal, en Algérie et au Timor-Leste, avec les trois pays utilisant des quotas législatifs pour la première fois. Au Sénégal, les femmes ont pris 43 % des sièges parlementaires. Avec 32 % de femmes membres du parlement, l'Algérie est maintenant le premier et seul pays arabe à avoir dépassé la barre des 30 %. Au Timor-Leste, le nombre de femmes membres du parlement a augmenté de 11 %, atteignant 39 %.

Bien qu'ayant leur importance, les quotas eux-mêmes sont insuffisants. Les leçons apprises des élections de 2012 montrent que l'engagement politique envers l'égalité des sexes et les mesures ambitieuses en vue de sa réalisation doivent être accompagnés de sanctions en cas de non-respect. De plus, les femmes candidates devraient être en position gagnante sur les listes des partis et les partis politiques devraient les soutenir. En termes de systèmes électoraux, la représentation proportionnelle avec utilisation de listes de partis reste le meilleur système pour renforcer les quotas. La représentation proportionnelle a produit un pourcentage de femmes membres du parlement (25 %) en 2012 bien plus élevé que le système au scrutin majoritaire (14 %) ou une combinaison de ces deux systèmes (18 %).

Le pouvoir décisionnel des femmes à la maison peut encore beaucoup s'améliorer

Le pouvoir décisionnel croissant pour les femmes ne se limite pas à leur rôle au parlement. Aussi bien dans la sphère publique que privée, les femmes continuent de se voir refuser les occasions de participer aux décisions qui affectent leur vie. La suppression des voix des femmes dans de nombreuses sphères, que ce soit de manière délibérée ou comme résultat d'anciennes normes discriminatoires sociales et culturelles, contribue à la persistance de l'inégalité des sexes et limite le développement humain

Au cours des quatre dernières décennies, l'inscription des femmes dans l'enseignement supérieur a crû presque deux fois plus vite que celui des hommes. En conséquence, les femmes dans le monde représentent maintenant la majorité des étudiants de l'enseignement supérieur dans la plupart des pays. Cependant, ces avancées ne se sont pas entièrement traduites par des occasions plus nombreuses pour les femmes sur le marché du travail. Cela se manifeste, entre autres choses, par des écarts persistants entre les sexes au niveau des salaires et par la sous-représentation des femmes dans les postes d'encadrement. Des études portant sur 51 pays révèlent que la proportion des femmes cadres en pourcentage du total des cadres du secteur privé varie de 10 % à 43 %, avec la majorité des pays tombant dans la tranche entre 20 % et 35 %.

Il est bien établi qu'un pouvoir de négociation accru des femmes dans les ménages contribue à améliorer la nutrition des enfants, les taux de survie et l'alphabétisation. Pourtant, des enquêtes récentes menées sur un échantillon de 37 pays en développement, la plupart en Afrique, montrent que le pouvoir décisionnel des femmes à la maison est bien moins important que celui des hommes quand il s'agit de gros achats pour le ménage, de visites de la famille, des parents et des amis et de la santé des femmes elles-mêmes.

Parmi toutes les décisions prises au niveau du ménage, la plupart des femmes sont plus libres de décider quand visiter la famille, les parents et les amis, et comment gérer leur propre santé. La situation empire pour les femmes quand il s'agit de décisions financières, qui sont concentrées de manière disproportionnée entre les mains des hommes. Dans la majorité des pays de l'échantillon, pas plus de 50 % des femmes rapportent qu'elles ont l'occasion de décider pour les gros achats du ménage. Ces disparités sont le résultat direct de différences entre les femmes et les hommes en termes de contrôle des ressources, dont le revenu et la propriété des actifs. Ces différences, à leur tour, sont déterminées par des facteurs institutionnels tels que les lois et les normes relatives à l'héritage et à la propriété, qui, dans de nombreux pays, sont discriminatoires à l'égard des femmes.

